

# R 579

Parenté : PR 1028 x N 8



## DESCRIPTION BOTANIQUE

- Port de la souche : dressé.
- Limbe vert foncé, dressé, assez long et de largeur moyenne.
- Auricule lancéolé, de taille assez grande (1 à 2 cm).
- Ochréa large et vert foncé.
- Gaine violacée, peu adhérente, munie de poils longs et souples
- Tige bien droite ou légèrement en zig-zag, de diamètre moyen à gros, de couleur rosée devenant violet-foncé mais parfois verdâtre à la base. Les entre-noeuds sont de bonne longueur mais souvent irréguliers (effet sécheresse), de forme cylindrique, recouverts de cire épaisse sur la partie supérieure. Présence d'un sillon bien marqué au dessus du bourgeon.
- Bourgeon plat, de taille assez grosse et de forme pentagonale pointue au sommet. Il est de couleur violet-foncé, et se lignifie rapidement. Il se développe précocement et devient fragile à un âge avancé.
- Variété à faible floraison.

## CARACTÈRES AGRONOMIQUES

- Variété bien adaptée aux zones humides de la Basse-Terre, mais aussi en cycle de grande culture sur la Grande-Terre. Elle est signalée sensible à la sécheresse à la Réunion et devra donc être développée avec précaution en petite culture dans les zones sèches de la Grande-Terre et de Marie-Galante.
- Sa germination est bonne mais nécessite impérativement l'utilisation de boutures jeunes (bourgeon fragile). Sa croissance est rapide et vigoureuse, la couverture du sol est satisfaisante. Son tallage est moyen en canne plantée puis il augmente en repousse. Sa tenue en repousse est signalée particulièrement bonne à la Réunion mais doit être confirmée localement.
- Son port dressé et son dépaillage naturel devrait en faire une variété bien adaptée à la coupe mécanique. Coupe manuelle aisée (canne tendre).
- Son potentiel de rendement en canne est élevé et supérieur au témoin R 570. Variété peu fibreuse, sa richesse saccharine et la pureté de son jus apparaissent légèrement inférieurs au témoin R 570 dans les essais.
- Variété résistante aux maladies présentes en Guadeloupe. Elle est considérée comme sensible aux dégâts cycloniques et aux attaques de foreurs (Ile de la Réunion).